

197178-2026 - Iomaíocht

An Bheilg – Management-related services – Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

OJ S 57/2026 23/03/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras - Fógra maidir le hathrú

Seirbhísí - Oibreacha

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Wavre

R-phost: secretariat@wavre.be

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás de chuid an rialtais láir

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

Cur síos: La concession a pour objet : ● D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, ● L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, ● D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession.

2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ».

3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée.

5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'

état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné. 6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la possibilité de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Aitheantóir an nós imeachta: 2cfe73ce-ce58-4a49-8474-d6603bd59783

Aitheantóir inmheánach: CO/BORNES/Wavre/2026-01

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Cineál breise an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 79420000 Management-related services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Tír: An Bheilg

2.1.4. Eolas ginearálta

Bunús dlí:

Treoir 2014/23/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: CO/BORNES/Wavre/2026-01 - 1

Cur síos: La concession a pour objet : • D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession.

2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ».

3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée.

5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné.

6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la

possibilité de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Aitheantóir inmheánach: 1

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 79420000 Management-related services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Tír: An Bheilg

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 10 Bliana

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/documents>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/forum>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/general>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Tá gá le ríomhshíniú nó ríomhshéala ardleibhéil nó cáilithe (mar a shainmhínítear i Rialachán (AE) Uimh. 910/2014)

Spríodhata chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 20/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am

Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Conseil d'Etat

Eolas faoi spríodhataí athbhreithnithe: Loi du 13 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Wavre

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Wavre
Uimhir chlárúcháin: 0207316021_118
Seoladh poist: Place de l'Hôtel de Ville, 1
Baile: Limal
Cód poist: 1300
Foroinn tíre (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Tír: An Bheilg
R-phost: secretariat@wavre.be
Teil.: +32 10230311
Facs: +32 10230313
Seoladh idirlín: <http://www.wavre.be>
Próifíl an cheannaitheora: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=118&includeOrganisationChildren=true>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: SPF Stratégie et Appui
Uimhir chlárúcháin: BE001
Seoladh poist: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Baile: Bruxelles
Cód poist: 1000
Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Tír: An Bheilg
R-phost: revise@publicprocurement.be
Teil.: +32 2 740 80 00
Seoladh idirlín: <https://bosa.belgium.be>

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Ainm oifigiúil: Conseil d'Etat
Uimhir chlárúcháin: BE0931814266
Baile: Bruxelles
Cód poist: 1040
Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Tír: An Bheilg

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

10. Athraigh

Leagan den fhógra roimhe seo atá le hathrú

:

d3011295-5dc1-4c1e-a17f-8a4c51f0ff18-01

An phríomhchúis leis an athrú

:

Faisnéis nuashonraithe

Cur síos

:

Nous modifions l'annexe A (formulaire d'offre): Qui requière: - un prix de recharge (par kWh) (incluant la redevance de 5 centimes) pour les bornes lentes - un prix de recharge (par kWh) (incluant la redevance de 5 centimes) pour les bornes ultra-rapides Nous complétons l'annexe C (Fiches techniques) qui comprend: - Un cartes des emplacements des bornes de recharge pour véhicules électriques; - Un tableau reprenant les informations suivantes (référence de la fiche technique, la source d'alimentation, le nombre d'emplacements, le nombre de bornes, le type de borne et la puissance des bornes) - fiches techniques + ajout de cinq fiches techniques (023, 024, 025, 026, 027)

10.1. Athraigh

Aitheantóir rannáin: PROCEDURE

Athraíodh na doiciméid soláthair an: 20/03/2026

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 52bc8628-6784-4009-b589-0c041b555fb5 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 19

Dáta seolta an fhógra: 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Dáta seolta an fhógra (eSender): 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 197178-2026

Uimhir eagráin IO S: 57/2026

Dáta foilsithe: 23/03/2026